

LE PRESIDENT DE LA TRANSITION,
CHEF DE L'ETAT,
PRESIDENT DU CONSEIL DES MINISTRES,

Visa CF n° 00639
du 22/06/2023

- Vu** la Constitution ;
Vu la Charte de la Transition du 14 octobre 2022 ;
Vu le décret n°2022-0924/PRES-TRANS du 21 octobre 2022 portant nomination du Premier Ministre et son rectificatif le décret n°2023-0017/PRES-TRANS du 12 janvier 2023 ;
Vu le décret n° 2023-0009/PRES-TRANS/PM du 10 janvier 2023 portant remaniement du Gouvernement ;
Vu le décret n° 2022-0996/PRES-TRANS/PM du 02 décembre 2022 portant attributions des membres du Gouvernement ;
Vu le décret n° 2022-0518/PRES-TRANS/PM/MSHP du 20 avril 2022 portant organisation du Ministère de la Santé et de l'Hygiène Publique ;
Sur proposition du Ministre de la Santé et de l'Hygiène publique ;
Le Conseil des ministres entendu en sa séance du 24 mai 2023 ;

DECRETE

- ARTICLE 1 :** Monsieur Didier DIPAMA, Mle 231 504 B, Médecin de santé publique, est nommé Directeur régional de la Santé et de l'hygiène publique de la Boucle du Mouhoun.
- ARTICLE 2 :** Madame Yéri Sylvie YOUL, Mle 231 505 K, Médecin de santé publique, est nommée Directrice régionale de la Santé et de l'hygiène publique des Cascades.
- ARTICLE 3 :** Monsieur Daniel YERBANGA, Mle 224 359 D, Médecin de santé publique, est nommé Directeur régional de la Santé et de l'hygiène publique du Centre.
- ARTICLE 4 :** Madame Anata DORO/SORE, Mle 224 728 E, Médecin de santé publique, est nommée Directrice régionale de la Santé et de l'hygiène publique du Centre-Sud.
- ARTICLE 5 :** Monsieur Mahamady Pamiki Yaba YARBANGA, Mle 206 891 U, Médecin spécialiste de santé publique, est nommé Directeur régional de la Santé et de l'hygiène publique de l'Est.
- ARTICLE 6 :** Madame Ouou Mireille COULIBALY, Mle 206 880 A, Médecin de santé publique, est nommée Directrice régionale de la Santé et de l'hygiène publique du Plateau-Central.
- ARTICLE 7 :** Monsieur Bakary TRAORE, Mle 111 395 W, Médecin de santé publique, est nommé Directeur régional de la Santé et de l'hygiène publique du Sud-Ouest.

ARTICLE 8 : Le Ministre de la Santé et de l'Hygiène publique est chargé de l'exécution du présent décret qui prend effet pour compter de la date de prise de service des intéressés et sera publié au Journal officiel du Faso.

Ouagadougou, le 22 juin 2023



Capitaine Ibrahim TRAORE

Le Premier Ministre

Apollinaire Joachimson KYÉLEM de TAMBELA

Le Ministre de la Santé et de l'Hygiène publique

Robert Lucien Jean-Claude KARGOUGOU